

RÉGLEMENT GREEN DE L'ESPOIR 2019

Epreuve n°CSN/1810/1349 approuvée par la ffgolf au regard du statut amateur

- Le droit d'inscription est fixé à 20 € (12 € pour les juniors) par joueur ou joueuses en accord avec la Fédération Française de Golf.
- La compétition se déroule selon la formule Scramble à 2.
- La finale nationale aura lieu au **golf de Val Quéven, dans le Morbihan**, courant du mois d'octobre (date à venir).

QUALIFICATION POUR LA FINALE

- La **1ère équipe** du classement NET Scramble Stableford

REMARQUES IMPORTANTES

- L'index maximum des joueurs ou joueuses sera de 36,0.
- Tout joueur ou joueuse dont l'index est supérieur à 36,0 sera ramené automatiquement à 36,0.
- Les équipes qualifiées indisponibles pour la finale ne peuvent **en aucun cas** être remplacées.
- Les frais d'organisation de la finale sont pris en charge par nos partenaires.
- **Le droit d'inscription ne peut donner droit à l'émission d'un reçu fiscal.**

MERCI de communiquer les noms et coordonnées de la ou des équipes finalistes dans les jours suivant la compétition à :

Mélanie GROSPEAUD

☎ : 01 40 78 91 72 - Email: mgrospeaud@vaincrelamuco.org

Les invitations à la finale nationale seront envoyées par mail dans le courant de l'été.